

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 7 JUIN 1927.

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Rapports sur des demandes de Naturalisation.

(Voir les n° 158, 159 et les Annales parlementaires de la Chambre des Représentants, séances des 6 et 7 avril 1927.)

Dans sa séance du 7 avril 1927, la Chambre des Représentants a adopté divers projets de loi tendant à accorder la naturalisation. Ces projets ont été renvoyés à l'examen de votre Commission des naturalisations, qui a l'honneur de soumettre à vos délibérations les rapports ci-après :

A. — GRANDE NATURALISATION (avec dispense du droit d'enregistrement).

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission a examiné les demandes analysées ci-après.

Les rapports des autorités consultées constatent que la conduite et la moralité des pétitionnaires sont exemptes de reproche.

Votre Commission vous propose de leur accorder la grande naturalisation avec dispense du droit d'enregistrement.

Rapporteur : M. HENAULT.

I. — *Demande du sieur Emile-Henri BREAN.*

Le sieur Brean, né à Londres, le 25 février 1878, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 5 octobre 1899 et est employé de banque à Berchem (Anvers).

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant né en Belgique est issu de cette union.

Le 2 janvier 1917, il s'est engagé dans l'armée britannique et a fait campagne en France.

2. — *Demande du sieur Camille DE SMEYTERE.*

Le sieur De Smeytere, né à Michery (France), le 8 avril 1887, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 24 février 1913 et est ouvrier aux chemins de fer à Luvingne-lez-Mouscron (Flandre occidentale).

Le 2 août 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge. Il a fait campagne et est titulaire de la médaille de l'Yser et de quatre chevrons de front.

3. — *Demande du sieur Corneille LOOIJMANS.*

Le sieur Looijmans, né à Dongen (Pays-Bas), le 20 octobre 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 9 février 1901 et est chauffeur d'automobile à Turnhout (Anvers).

Il est marié et père de deux enfants.

Le 1^{er} août 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre et est titulaire de huit chevrons de front.

4. — *Demande du sieur Charles-Frédéric SCHUMACKER.*

Le sieur Schumacker, né à Singen (Allemagne), le 20 décembre 1860, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 29 avril 1887 et est tapissier-garnisseur à Saint-Gilles (Brabant).

Il est veuf d'une femme d'origine belge et père d'un fils soldat belge mort au champ d'honneur en août 1914.

5. — *Demande du sieur Adam MIES.*

Le sieur Mies, né à Montabaur (Allemagne), le 7 octobre 1879, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 28 octobre 1881 et est dresseur de rail à Ougrée (Liège).

Il est célibataire.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Belgique comme milicien de 1899. Rappelé sous les armes en 1914, il a fait campagne et a été interné en Hollande.

6. — *Demande du sieur Martin WEYERGANS.*

Le sieur Weyergans, né à Gey (Allemagne), le 14 mars 1879, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1884 et est forgeron-constructeur à Sclessin (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Belgique comme milicien de 1899. Rappelé sous les armes en 1914, il a fait campagne dans l'armée belge jusqu'au moment de son internement en Hollande, le 10 octobre 1914.

7. — *Demande du sieur Charles-Guillaume FABER.*

Le sieur Faber, né à Vorhalle (Allemagne), le 26 juin 1887, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 4 septembre 1912 et est houilleur à Montegnée (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Belgique. Il a fait campagne dans l'armée belge et est titulaire de six chevrons de front.

8. — *Demande du sieur Grégoire KAUFFMANN.*

Le sieur Kauffmann, né à Daleiden (Allemagne), le 28 novembre 1855, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 27 février 1887 et est commissionnaire public à Liège.

Il est veuf. Le fils unique de l'intéressé a été tué pendant la guerre dans les rangs de l'armée belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

9. — *Demande du sieur Edouard VADEICH.*

Le sieur Vadeich, né à Mitau (Lettonie), le 17 août 1892, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 mai 1913 et est quartier-maitre à Mary-Tilff (Liège).

Le 8 août 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge. Pendant la guerre, il a fait l'objet de plusieurs citations; il a été blessé. Il est titulaire de sept chevrons de front, de la médaille militaire, de la croix de guerre et de la médaille de l'Yser.

10. — *Demande du sieur Moïse VAN EMDEN.*

Le sieur van Emden, né à Hilversum (Pays-Bas), le 18 juin 1886, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 11 octobre 1894 et exerce à Forest (Brabant), la profession d'ouvrier tourneur en fer.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il a souscrit un engagement de volontaire de guerre dans l'armée belge et a servi avec honneur.

11. — *Demande du sieur Henri-Bertrand CONRAD.*

Le sieur Conrad, né à Haaren (Allemagne), le 28 janvier 1892, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis son enfance et est chauffeur d'automobiles à Verviers (Liège).

Il avait été définitivement exempté du service militaire en Belgique en 1912. En 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge et a fait la campagne 1914-1918.

12. — *Demande du sieur Pierre-Jean-Guillaume-Hubert HENDRIKX.*

Le sieur Hendrikx, né à Blerik (Pays-Bas), le 10 décembre 1896 sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 4 novembre 1903 et est agent de change à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant est issu de cette union.

Il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge, fit campagne et fut blessé à deux reprises.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

13. — *Demande du sieur Judel-Ruvén FRIEDBERG.*

Le sieur Friedberg né à Libau (Russie), le 14 juin 1895, sollicite la naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 20 août 1911 et est diamantaire à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a conservé sa nationalité par déclaration conformément à l'article 18 de la loi du 15 mai 1922.

En août 1914 i s'est engagé dans l'armée belge comme volontaire de guerre et est titulaire de quatre chevrons de front.

14. — *Demande du sieur Max LEVIN.*

Le sieur Levin, né à Minsk (Russie), le 20 décembre 1894, sollicite la naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 6 janvier 1910 et est diamantaire à Anvers.

Il est célibataire.

Il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge et a fait campagne jusqu'à novembre 1915, date à laquelle il a été envoyé en congé sans solde pour réforme.

Rapporteur : M. HÉNAULT.

15. — *Demande du sieur Jean-Corneille VAN LOON.*

Le sieur van Loon, né à Roosendaal (Pays-Bas), le 13 juillet 1889, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 5 mars 1923 et est débardeur à Anvers.

L'intéressé avait précédemment habité à Anvers de 1896 à 1922.

En août 1914, il s'est engagé comme volontaire dans l'armée belge et a fait toute la campagne. Il est titulaire de huit chevrons de front.

16. — *Demande du sieur Jean-Marie-Joseph-Antoine ZWIJSEN.*

Le sieur Zwijsen, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 18 avril 1892, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1906 et est dessinateur à Anvers.

Il est marié et est père d'un enfant né en Belgique.

Le 5 août 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge et a fait la campagne jusqu'en octobre 1914, date à laquelle il fut interné en Hollande.

B. — GRANDE NATURALISATION

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission a examiné les demandes analysées ci-après.

Les rapports des autorités consultées constatent que la conduite et la moralité des pétitionnaires sont exemptes de reproche.

Les personnes intéressées s'engagent à payer le droit d'enregistrement prévu par la loi du 2 janvier 1926.

Votre Commission estime qu'elles réunissent les conditions requises pour obtenir la grande naturalisation.

Rapporteur : M. SIMONIS.

17. — *Demande du sieur François-Antoine-Joseph-Hubert ASSENMACHER.*

Le sieur Assenmacher, né à Ahrweiler (Allemagne), le 14 septembre 1866, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 22 août 1878 et est religieux à Verviers.

Il n'avait pas d'obligations du service militaire en Belgique ni en Allemagne.

Sa conduite sous l'occupation a été digne de tous les éloges, ainsi qu'il résulte des pièces versées au dossier.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

18. — *Demande de la demoiselle Hermine-Auguste-Joséphine-Régine DANIEL.*

La demoiselle Daniel, née à Cologne-Deutz (Allemagne), le 14 novembre 1861, sollicite la grande naturalisation.

Elle habite la Belgique depuis le 27 avril 1882 et est demoiselle de compagnie à Namur.

19. — *Demande du sieur Robert EVRARD.*

Le sieur Evrard, né à Paris le 6 octobre 1898, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 13 avril 1911 et est employé d'agent de change à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France.

L'intéressé est autorisé par le Gouvernement français à se faire naturaliser Belge.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

20 et 21. — *Demandes du sieur Abraham-David KLEIN
et de son épouse Isabella KLEINMANN.*

Le sieur Klein, né à Cracovie (Pologne), le 2 avril 1888, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique avant 1900 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Kleinmann, née à Moscou, le 27 août 1889, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Deux enfants sont issus de cette union.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers, que l'intéressé est en règle devant les autorités polonaises en ce qui concerne le service militaire.

Sous l'occupation, il a été déporté en Allemagne.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

22. — *Demande du sieur Herch-Herman MARCOUSÉ.*

Le sieur Marcousé, né à Goldingen (Russie), le 27 février 1866, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 19 septembre 1899 et est industriel à Saint-Gilles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à l'article 18 de la loi du 15 mai 1922.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

23. — *Demande du sieur Charles OERTER.*

Le sieur Oerter, né à Mannheim (Allemagne), le 14 août 1864, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 18 janvier 1889 et est forain à Gand.

Il a épousé une femme d'origine française. Il est père de quatre enfants, dont deux sont devenus Belges par option.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

24. — *Demande du sieur Jean RETZMANN.*

Le sieur Retzmann, né à Oppenheim (Allemagne), le 23 juillet 1858, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 20 novembre 1891 et est négociant à Namur.

Il a épousé une femme belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a perdu sa nationalité d'origine par suite de plus de dix années d'absence d'Allemagne.

25. — *Demande du sieur Grégoire BECKER.*

Le sieur Becker, né à Odessa (Russie), le 5 avril 1885, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 17 décembre 1908 et exerce à Saint-Gilles (Brabant) la profession de directeur de société.

Il a épousé une femme d'origine belge. Quatre enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il n'avait pas d'obligations militaires en Belgique.

Pendant l'occupation, il a été fait prisonnier par les Allemands et déporté en Allemagne.

26. — *Demande du sieur Israël LEW.*

Le sieur Lew, né à Varsovie (Pologne), le 24 mai 1894, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 mars 1912 et exerce à Anderlecht (Brabant) la profession d'industriel.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité d'origine conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

27. — *Demande du sieur Mathieu-Hubert LUMMERZHEIM.*

Le sieur Lummerzheim, né à Cologne (Allemagne), le 15 mars 1867, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 14 août 1889 et exerce à Liège la profession d'industriel.

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants sont issus de cette union et ont opté pour la nationalité belge.

Il n'avait d'obligations du service militaire ni en Belgique ni dans son pays d'origine.

Le 18 juillet 1882, il a obtenu congé de sa nationalité d'origine.

L'intéressé a obtenu la levée du séquestre placé sur ses biens. L'ordonnance présidentielle est fondée sur sa conduite pendant la guerre.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

28. — *Demande du sieur David MARKOVICZ.*

Le sieur Markovicz, né à Cracovie (Pologne), le 21 août 1865, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 30 octobre 1885 et exerce à Anvers la profession de négociant en diamants.

Il est veuf d'une femme d'origine polonaise et père d'un enfant né en Belgique, devenu Belge par option.

Il était exempté du service militaire dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

29. — *Demande du sieur Jacques-Aristide PEZZALIS.*

Le sieur Pezzalis, né à Corfou (Grèce), le 17 décembre 1873, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 31 décembre 1900 et est ingénieur à Willebroeck (Anvers).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

30. — *Demande du sieur Rodolphe STAGL.*

Le sieur Stagl, né à Buda-Pesth (Hongrie), le 4 avril 1879, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 16 décembre 1904 et exerce à Anderlecht (Brabant), la profession de professeur de modelage.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il a été dispensé du service militaire dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

31 et 32. — *Demandes du sieur Moïse WACHSMANN
et de son épouse Marie WELLNER.*

Le sieur Wachsmann, né à Cracovie (Pologne), le 24 septembre 1881, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 janvier 1903 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Marie Wellner, née à Podgorze (Pologne), le 12 juin 1882, qui sollicite la grande naturalisation conjointement avec son mari.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers, que le sieur Wachsmann est en règle devant les autorités militaires polonaises en ce qui concerne le service militaire.

33 et 34. — *Demandes du sieur Henoeh WELLNER et de son épouse Chana THORN.*

Le sieur Wellner, né à Cracovie (Pologne), le 4 juin 1875, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 7 mars 1893 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Chana Thorn, née à Constantinov (Pologne), le 7/19 mars 1880, qui sollicite la grande naturalisation conjointement avec son mari. Deux enfants sont issus de cette union.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers, que le sieur Wellner est en règle devant les autorités militaires polonaises pour ce qui concerne le service militaire.

35 et 36. — *Demandes du sieur Salomon WELLNER et de son épouse Ruchel BORAL.*

Le sieur Wellner, né à Podgorze (Pologne), le 12 juin 1882, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 30 juin 1899 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Ruchel Boral, née à Zaleszczyki (Pologne), le 1^{er} mai 1888, qui sollicite la grande naturalisation conjointement avec son mari. Trois enfants sont issus de cette union.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers, que le sieur Wellner est en règle devant les autorités militaires polonaises en ce qui concerne le service militaire.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

37. — *Demande du sieur Pierre ZASZON.*

Le sieur Zaszon, né à Gowarzew (Pologne), le 16/28 juin 1888, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 25 mars 1911 et est ouvrier de fabrique à Welkenraedt (Liège).

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie.

Sous l'occupation, il aida les jeunes gens à passer la frontière hollandaise. En 1916, il passa lui-même en France et prit du service dans les usines de munitions en France.

38. — *Demande du sieur Majer ZILBERSZLAK.*

Le sieur Zilberszlak, né à Radom (Pologne), le 13 septembre 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 octobre 1906 et est commerçant en bijouterie à Schaerbeek (Brabant).

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

39. — *Demande du sieur Georges ANDERSON.*

Le sieur Anderson, né à Paris le 13 juin 1882, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 25 janvier 1895 et exerce, à Anvers, la profession de marchand-tailleur.

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France et a fait la campagne 1914-1918 dans l'armée française.

40. — *Demande du sieur Armand-Otto-Joseph BOISMARD.*

Le sieur Boismard, né à Cologne (Allemagne), le 26 mai 1885, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 28 décembre 1910 et est pharmacien à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine française.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a obtenu démission de sa nationalité d'origine.

41. — *Demande du sieur Théodore-Guillaume BRAKMANN.*

Le sieur Brakmann, né à Byfang (Allemagne), le 23 septembre 1876, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 6 avril 1907 et est ouvrier houilleur à Beyne-Heusay (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Belgique.

Rapporteur : M. SIMONIS.

42. — *Demande du sieur Henri-Joseph BUCHKREMER.*

Le sieur Buchkremer, né à Prüm (Allemagne), le 8 avril 1883, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 22 septembre 1883 et exerce, à Schaerbeek (Brabant), la profession de comptable.

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

La conduite de l'intéressé pendant la guerre, ainsi que celle de ses frères, a été nettement patriotique.

43. — *Demande du sieur Jean-Otto BURMESTER.*

Le sieur Burmester, né à Karlshof-Kellinghusen (Allemagne), le 30 juin 1876, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 10 mars 1902 et exerce, à Saint-Gilles (Brabant), la profession de dessinateur industriel.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

44. — *Demande du sieur Charles HUCK.*

Le sieur Huck, né à Borcette (Allemagne), le 13 juillet 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 12 avril 1901 et exerce, à Bruxelles, la profession de garçon coiffeur.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Belgique.

Le 31 mai 1902, il a obtenu démission de sa nationalité d'origine.

45. — *Demande du sieur Gustave-Albert HUMMEL.*

Le sieur Hummel, né à Bayreuth (Allemagne), le 16 juin 1877, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 23 mai 1901 et est négociant à Forest (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité en vertu de la disposition transitoire de la loi du 15 mai 1922. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a perdu sa nationalité d'origine. Les séquestres placés sur ses biens ont été levés en 1921.

46. — *Demande du sieur Jean-Guillaume KOOIJMAN.*

Le sieur Kooijman, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 23 juillet 1871, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 20 novembre 1880 et est forgeron à Hoboken (Anvers).

Il a épousé une femme belge et est père de douze enfants, tous nés à Hoboken.

Il n'avait d'obligations de milice ni en Belgique ni en Hollande.

Par arrêté royal en date du 5 octobre 1911, il a obtenu l'autorisation d'établir son domicile en Belgique.

47. — *Demande du sieur Charles OSTER.*

Le sieur Oster, né à Münstermaifeld (Allemagne), le 29 octobre 1875, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1890 et est ouvrier carrier à Quenast (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants sont issus de cette union et l'un d'eux a opté pour la nationalité belge.

Dénationalisé dès l'âge de quinze ans, il n'avait pas d'obligation de milice dans son pays d'origine. Venu seul en Belgique, il n'y a pas eu d'obligations.

48. — *Demande du sieur Charles-Louis SCHAT.*

Le sieur Schatt, né à Mannheim (Allemagne), le 18 août 1880, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 11 juin 1886 et exerce, à Schaerbeek (Brabant), la profession de directeur d'usine.

Il a épousé une femme d'origine belge. Quatre enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine par suite de dix années d'absence.

49. — *Demande du sieur Henri-Joseph SCHNEIDER.*

Le sieur Schneider, né à Cologne (Allemagne), le 5 décembre 1859, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 décembre 1864 et est négociant en cafés à Anvers.

Il est célibataire.

Il est membre de la Chambre de commerce d'Anvers depuis 1887. A raison de l'âge du pétitionnaire et de son long séjour en Belgique, la Commission n'a pas cru devoir s'arrêter à sa situation à l'égard de la milice.

L'intéressé a perdu sa nationalité d'origine depuis 1874.

50. — *Demande du sieur Simon-Corneille SCHRAUWEN.*

Le sieur Schrauwen, né à Bréda (Pays-Bas), le 22 septembre 1880, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 24 avril 1907 et est négociant à Anvers.

Il a épousé une femme belge qui a recouvré sa nationalité d'origine par déclaration. Trois enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

51. — *Demande du sieur Auguste-Hermann-Frédéric STRUKMEIER.*

Le sieur Strukmeier, né à Nordgoltern (Allemagne), le 19 septembre 1886, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 13 novembre 1906 et est mécanicien-monteur à Liège.

Le 4 août 1914, il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée belge et il fit campagne jusqu'en 1917. Il est titulaire de la médaille de l'Yser.

Il a obtenu démission de sa nationalité d'origine.

52. — *Demande du sieur Simon-Daniel BARMAN.*

Le sieur Barman, né à Minsk (Russie), le 27 avril 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite le Congo belge depuis le 22 janvier 1910 et est administrateur de sociétés à Stanleyville (Congo belge).

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants sont issus de cette union.

Il résulte d'un certificat du consul de Russie à Bruxelles qu'il est en règle avec le service militaire de son pays d'origine.

53. — *Demande du sieur Emile BERNHEIM.*

Le sieur Bernheim, Belge par naturalisation ordinaire, né à Mulhouse (France), le 18 octobre 1886, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 14 décembre 1900 et est administrateur de société à Uccle (Brabant).

Il a obtenu la naturalisation ordinaire par disposition législative du 12 septembre 1913. Il est chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Il est membre de la Commission chargée d'examiner le fonctionnement des services de l'Etat et délégué du Gouvernement au Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Belgique et a fait campagne pendant la guerre.

54. — *Demande du sieur Jacques BLONSTEIN.*

Le sieur Jacques Blonstein, né à Minsk (Russie), le 6 novembre 1890, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 17 août 1908 et est ingénieur électricien à Liège.

Il a épousé une femme d'origine russe.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie.

55. — *Demande du sieur SIMON DE BEER.*

Le sieur de Beer, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 8 novembre 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 27 novembre 1913 et est directeur d'usine à La Hestre (Hainaut).

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

56. — *Demande du sieur Henri FRANKEN.*

Le sieur Franken, né à Aix-la-Chapelle (Allemagne), le 29 décembre 1871, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 11 août 1885 et est houilleur à Montegnée (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un fils qui s'est engagé dans l'armée belge en 1918.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

57. — *Demande du sieur Gustave-Godefroid FRIESEWINKEL.*

Le sieur Friesewinkel, né à Hardenberg (Allemagne), le 20 février 1859, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 23 décembre 1878 et est négociant à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant).

Il a épousé une femme belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration. Un enfant est né de cette union, a opté pour la nationalité belge et a fait la campagne de 1914-1918 dans les rangs de l'armée belge.

Il n'avait pas d'obligations de la milice en Belgique.

Le séquestre qui avait été placé sur les biens de l'intéressé a été levé par arrêt de la Cour d'appel du 2 février 1924.

58. — *Demande du sieur Herszlik GRUMAN.*

Le sieur Gruman, né à Rozprza (Russie), le 21 juillet 1891, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1913 et est voyageur de commerce à Schaerbeek (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine russe et est père de cinq enfants nés en Belgique.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie.

59. — *Demande de la dame Rachel HINSBOURG, épouse de Ocher FELDMAN.*

La dame Hinsbourg, née à Kadino (Russie), le 20 novembre/3 décembre 1888, sollicite la grande naturalisation.

Elle habite la Belgique depuis 1912 et réside à Grivegnée (Liège).

Le sieur Ocher Feldman, époux de l'intéressée, a obtenu la grande naturalisation en 1926.

60. — *Demande du sieur Roman HUBNER.*

Le sieur Hubner, né à Turek (Pologne), le 22 mars/3 avril 1890, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 25 janvier 1905 et est industriel à Ensival (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Russie.

61. — *Demande du sieur Désiré-Martin-Victor VAN GORP.*

Le sieur van Gorp, né à Alphen-en-Riel (Pays-Bas), le 18 juillet 1878, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1885 et est directeur commercial à Ixelles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père de trois enfants nés en Belgique.

Il n'avait pas d'obligations de la milice dans son pays d'origine.

62. — *Demande du sieur David MAYER.*

Le sieur Mayer, né à Nancy (France), d'un père d'origine allemande, le 19 décembre 1855, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 6 août 1857 et réside à Ixelles (Brabant).

A raison de l'âge de l'intéressé, la Commission n'a pas cru devoir s'arrêter à sa situation concernant la milice.

Il a épousé une femme d'origine belge.

63. — *Demande du sieur Joseph PELZ.*

Le sieur Pelz, né à Gablonz (Tchécoslovaquie), le 20 avril 1865, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 2 février 1896 et réside à Meirelbeke (Flandre orientale).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par voie de déclaration.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

64. — *Demande du sieur Jean WILHELM.*

Le sieur Wilhelm, né à Eisenbach (Allemagne), le 22 novembre 1856, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 15 juin 1895 et est chef meunier à Louvain.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

La Commission des naturalisations de la Chambre n'avait pas cru devoir se rallier à l'avis défavorable du Parquet.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

65. — *Demande du sieur Aron BERLINERBLAU.*

Le sieur Berlinerblau, né à Varsovie, le 25 avril / 7 mai 1887, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 25 mars 1908 et est diamantaire à Anvers.

Il a épousé une femme polonaise et est père de deux enfants nés en Belgique.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. SIMONIS.

66. — *Demande du sieur Gustave-Charles BRANDT.*

Le sieur Brandt, né à Anvers de parents danois, le 8 août 1880, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 14 novembre 1919 et est mécanicien de marine à Anvers.

En 1910, il avait opté pour la nationalité belge. En 1918, il s'est fait naturaliser Américain.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il n'a pas eu à accomplir d'obligations de milice en Belgique.

67. — *Demande du sieur François-Jules-Hubert BRUNS.*

Le sieur Bruns, né à Werden (Allemagne), le 15 juillet 1864, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 22 février 1900 et est industriel à Forest (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine française qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari (1).

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Le séquestre qui avait été placé sur ses biens a été levé par ordonnance du 10 avril 1923, en raison des services qu'il a rendus pendant l'occupation à la cause des alliés.

68. — *Demande du sieur Anthéunis BUT.*

Le sieur But, né à Flessingue (Pays-Bas), le 26 mai 1885, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 26 octobre 1921 et est officier-chef mécanicien de marine à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

L'intéressé, depuis l'âge de vingt ans, navigue sur des navires battant pavillon belge.

69. — *Demande du sieur Cornelis DE HAAN.*

Le sieur de Haan, né à Alblasterdam (Pays-Bas), le 20 juillet 1877, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 16 juillet 1897 et est chef mécanicien de la marine à Berchem (Anvers).

Il a épousé une femme d'origine belge. Trois enfants sont issus de cette union.

Il n'a plus d'obligation de milice à accomplir dans son pays d'origine.

70. — *Demande du sieur Pierre-Louis DE POORTER.*

Le sieur de Poorter, né à Hontenisse (Pays-Bas), le 2 janvier 1882, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 16 avril 1910 et est capitaine de remorqueur à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il est titulaire de la médaille française de sauvetage en bronze pour avoir sauvé la vie des hommes de l'équipage d'un navire qui fit naufrage en 1917.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.71 et 72. — *Demandes du sieur Max GOLDMUNTZ et de son épouse Nache ROTHBLUM.*

Le sieur Goldmuntz, né à Cracovie (Pologne), le 21 juin 1878, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 19 octobre 1896 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Nache Rothblum, née à Cracovie (Pologne), le 5 juin 1885, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Trois enfants sont issus de cette union et sont devenus Belges par option.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers que le sieur Goldmuntz est en règle, devant les autorités polonaises, en ce qui concerne son service militaire.

(1) Voir demande de l'épouse sous le n° 104.

73. — *Demande du sieur Simon Akiba GUTWIRTH.*

Le sieur Gutwirth, né à Cracovie (Pologne), le 12 janvier 1892, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis son enfance et est négociant en diamants à Anvers. Sa femme est Belge.

Il résulte d'un certificat du consul de Pologne à Anvers, que le sieur Gutwirth est en règle devant les autorités militaires de son pays en ce qui concerne les obligations de la milice.

Rapporteur : M. SIMONIS.

74. — *Demande du sieur Douvid IVTCHER.*

Le sieur Ivitcher, né à Rézina (Roumanie), le 17 mai 1890, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 15 décembre 1910 et est ingénieur électricien à Liège.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922. Un enfant né en Belgique est issu de cette union.

La situation de l'intéressé au point de vue de la milice est régulière.

Il a été déporté en Allemagne pendant la guerre.

75. — *Demande du sieur Jean-Henri KLUNDER.*

Le sieur Klunder, né à Bremerhaven (Allemagne), le 16 août 1859, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 6 avril 1878 et est inspecteur de marine à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922.

Libéré de l'allégeance allemande, l'impétrant n'avait pas d'obligations militaires dans son pays d'origine. A raison de son âge, il n'y a pas lieu de retenir à sa charge l'inaccomplissement des obligations de milice en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

76 et 77. — *Demandes du sieur Moïse-Aron KUPERMAN et de son épouse ADÈLE FRIEDMANN.*

Le sieur Kupermann, né à Varsovie, le 4 décembre 1864, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 13 décembre 1915 et est industriel à Bruxelles.

Il a épousé la dame Adèle Friedmann, née à Altenstadt (Bavière), le 1^{er} juillet 1872, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine. Deux enfants sont issus de cette union.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

78 et 79. — *Demandes du sieur Joseph LEWIN et de son épouse Ester-Hendel FERBER.*

Le sieur Lewin, né à Worne (Russie), le 17 juin 1878, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 20 mars 1907 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Ester-Hendel Ferber, née à Wiliczka (Pologne), le 2 septembre 1890, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Quatre enfants sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. SIMONIS.

80. — *Demande du sieur Joseph-François NIMPFER.*

Le sieur Nimfer, né à Vienne, le 5 janvier 1876, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 28 mai 1898 et est négociant à Liège.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° 5 de la loi du 15 mai 1922.

Il a refusé d'accomplir le service militaire en Autriche pendant la guerre.

Il a perdu sa nationalité d'origine et a été interné près de deux ans en Autriche.

81. — *Demande du sieur Moïse PEREIRA.*

Le sieur Pereira, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 23 juillet 1877, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 11 septembre 1899 et est délégué d'agent de change à Woluwe-Saint-Lambert (Brabant).

Il a épousé une femme hollandaise et est père de dix enfants dont huit sont nés en Belgique.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

82 et 83. — *Demandes du sieur Jessel SPRINGER et de son épouse Jenne-Sara BLOCH.*

Le sieur Springer, né à Szalowa (Pologne), le 6 mai 1870, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 29 janvier 1889 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Jenne-Sara Bloch, née à Jarocim (Pologne), le 24 juin 1871, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union et a acquis la nationalité belge par option.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

84 et 85. — *Demandes du sieur Léon STEINBERG et de son épouse
Nathalie GOLDMUNTZ.*

Le sieur Steinberg, né à Cracovie (Pologne), le 14 octobre 1884, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 31 août 1909 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Nathalie Goldmuntz, née à Cracovie (Pologne), le 5 août 1887, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Deux enfants sont issus de cette union.

Il est docteur en droit de l'Université de Cracovie.

Il résulte d'un certificat du Consul de Pologne à Anvers, que le sieur Steinberg est en règle avec les lois militaires de son pays d'origine.

Rapporteur : M. SIMONIS.

85bis. — *Demande du sieur François CRUEZ.*

Le sieur Creuz, né à Cologne (Allemagne), le 17 avril 1868, devenu Belge par naturalisation ordinaire en 1910, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 15 juin 1892 et est mécanicien-constructeur à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père de trois enfants, nés en Belgique, dont l'un a fait campagne dans l'armée belge en qualité de volontaire de guerre.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

C. — NATURALISATION ORDINAIRE

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission a examiné les demandes analysées ci-après.

Les rapports des autorités consultées constatent que la conduite et la moralité des pétitionnaires sont exemptes de reproche.

Les personnes intéressées s'engagent à payer le droit d'enregistrement prévu par la loi du 2 janvier 1926.

Votre Commission estime qu'elles réunissent les conditions requises pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

86. — *Demande de la dame Ernestine-Victoire-Hélène BLECHER.*

La dame Blecher, née à Hambourg (Allemagne), le 23 décembre 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis 1906 et est institutrice religieuse à Schaerbeek (Brabant).

Elle a obtenu démission de sa nationalité d'origine.

87. — *Demande de la dame Mathilde FLUCK.*

La dame Fluck, née à Labroque (France), le 24 juin 1887, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 6 octobre 1906 et est institutrice religieuse à Deux-Acren (Hainaut).

88 et 89. — *Demandes du sieur Jean FRIEDMANN et de son épouse Betty-Srouleva WOULBROUN.*

Le sieur Friedmann, né à Indouri (Russie), le 12 octobre 1884, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 7 août 1912 et est ingénieur à Ixelles (Brabant).

Il a épousé la dame Betty-Srouleva Woulbroun, née à Odessa (Russie), le 15 juin 1879, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie.

90. — *Demande de la dame Joséphine-Marie-Louise GLORO.*

La dame Gloro, née à Saint-Alban (France), le 26 mai 1885, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 26 mars 1906 et est institutrice religieuse à Wodecq (Hainaut).

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.91. — *Demande du sieur Tatéos HAMPARTZOUMIAN.*

Le sieur Hampartzoumian, né à Constantinople, le 13 novembre 1874, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 5 septembre 1921 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine française. Quatre enfants sont issus de cette union.

Il n'avait pas d'obligations militaires à accomplir dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.92. — *Demande du sieur Salomon HARTOG.*

Le sieur Hartog, né à Paris, de parents néerlandais, le 13 octobre 1874, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 2 avril 1881 et est négociant en meubles à Bruxelles.

Il a épousé une femme belge.

Il n'a pas eu d'obligations du service militaire à accomplir en Hollande.

93. — *Demande du sieur Joseph-Henri-Marie JEENER.*

Le sieur Jeener, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 17 novembre 1873, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 novembre 1881 et est sculpteur à Leeuw-Saint-Pierre (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922.

Il n'a pas eu d'obligations du service militaire à accomplir dans son pays d'origine ni en Belgique.

94. — *Demande de la dame Victoire-Joséphine-Marie JEULAND.*

La dame Jeuland, née à Cornillé (France), le 31 octobre 1879, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 22 avril 1902 et est institutrice religieuse à Chératte (Liège).

95. — *Demande de la demoiselle Emma KEGELS.*

La demoiselle Kegels, née à Koewacht (Pays-Bas), le 5 septembre 1882, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis avant 1910 et est servante à Schaerbeek (Brabant). Elle est célibataire.

96. — *Demande de la dame Marie-Joseph-Jeanne-Marie LEMÉE.*

La dame Lemée, née à Saint-Alban (France), le 25 octobre 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 16 décembre 1903 et est institutrice religieuse à Anderlecht (Brabant).

97. — *Demande du sieur Charles-Frédéric-Guillaume LIEBERT.*

Le sieur Liebert, né à Berlin, le 8 décembre 1886, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 1^{er} août 1890 et est employé au Touring Club à Bruxelles.

Il est célibataire.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Belgique.

98. — *Demande de la dame Anne-Yvonne Marie MARTIN.*

La dame Martin, née à Plounéour-Ménez (France), le 20 janvier 1878, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 22 octobre 1902 et est institutrice religieuse à Gaurain-Ramecroix (Hainaut).

99. — *Demande de la dame Marie-Barbe-Catherine MATHIAS.*

La dame Mathias, née à Dinsheim (France), le 31 janvier 1876, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 12 octobre 1895 et est institutrice religieuse à Pecq (Hainaut).

100. — *Demande de la dame Anna-Maria MERTENS.*

La dame Mertens, née à Ginneken-Bavel (Pays-Bas), le 27 septembre 1897, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 28 août 1919 et est institutrice religieuse à Hoogstraeten (Anvers).

L'intéressée fit ses études en Belgique de 1909 à 1912.

101. — *Demande du sieur Albert-Michel MESSING.*

Le sieur Messing, né à Maasluis (Pays-Bas), le 3 octobre 1884, sollicite la naturalisation.

Il habite la Belgique depuis le 31 décembre 1900 et est mécanicien à Ostende.

Il a épousé une femme d'origine belge. Quatre enfants sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

102. — *Demande de la dame Anna-Maria-Elisabeth SCHMIDT.*

La dame Schmidt, née à Düsseldorf (Allemagne), le 3 juillet 1879, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 15 mai 1900 et est institutrice religieuse à Borsbeek (Anvers).

103. — *Demande de la dame Berthe-Anne-Léonarde STAAL.*

La dame Staal, née à Bréda (Pays-Bas), le 23 septembre 1874, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 19 décembre 1900 et est institutrice religieuse à Hérentals (Anvers).

104. — *Demande du sieur Antoine-Henri VAN 'T HOF.*

Le sieur van 't Hof, né à Gestel-Eindhoven (Pays-Bas), le 7 juin 1894, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1917 et est instituteur à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a conservé sa nationalité par déclaration conformément à l'article 18 de la loi du 15 mai 1922.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

105. — *Demande du sieur Jean-Charles VERNIN.*

Le sieur Vernin, né à Lyon (France), le 10 mars 1880, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 2 octobre 1882 et est directeur d'usine à Forest (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père de cinq enfants.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France et a fait toute la campagne dans l'armée française.

106. — *Demande du sieur Henri-Joseph WALBURG.*

Le sieur Walburg, né à Bochum (Allemagne), le 8 décembre 1890, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 2 mars 1909 et est instituteur religieux à Stembert (Liège).

Il n'a pas eu d'obligations militaires à accomplir en Belgique ni en Allemagne.

Sous l'occupation, il a été emprisonné par les Allemands.

Le 27 avril 1908, il a obtenu congé de sa nationalité d'origine.

107. — *Demande du sieur David ABRAHAM.*

Le sieur Abraham, né à Waldorf (Allemagne), le 9 octobre 1864, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 30 avril 1891 et est maître couturier à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il n'avait pas d'obligations militaires ni en Allemagne ni en Belgique. L'intéressé a perdu sa nationalité d'origine depuis le 25 juin 1884.

Pendant l'occupation, il a rendu des services à nos concitoyens.

108. — *Demande du sieur Jean-Henri BERNS.*

Le sieur Berns, né à Cologne (Allemagne), le 21 octobre 1873, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1905 et exerce à Anvers la profession de commerçant.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Allemagne.

Le 9 juin 1909, il a obtenu démission de sa nationalité prussienne.

109. — *Demande du sieur Frédéric BORZYKOWSKI.*

Le sieur Borzykowski, né à Vienne, de parents polonais, le 1^{er} juin 1894, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 4 janvier 1902 et est employé de commerce à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant).

Il a épousé une femme belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il résulte d'un certificat du Consul de Pologne à Bruxelles qu'il n'a pas d'obligations militaires dans son pays d'origine.

110. — *Demande du sieur Szaja CIESIELSKI.*

Le sieur Ciesielski, né à Lodz (Pologne), le 5 /17 février 1891, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 21 février 1913 et exerce, à Bruxelles, la profession de mécanicien dentiste.

Il est célibataire.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

111. — *Demande du sieur Bernard-Guillaume DE JONG VAN LIER.*

Le sieur de Jong van Lier, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 4 juin 1883, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 21 octobre 1923 et est négociant à Ixelles (Brabant).

Il avait précédemment résidé en Belgique de 1910 à 1913.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il est décoré de l'Ordre de Léopold II.

112. — *Demande du sieur Salomon-David CIJFER.*

Le sieur Cijfer, né à Rotterdam (Pays-Bas), le 18 mai 1878, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1909 et est négociant à Ixelles (Brabant).

Il est marié et est père de trois enfants.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

113. — *Demande du sieur Meguerditch DÉVLÉTIAN.*

Le sieur Dévlétian, né à Ordou (Turquie), le 13 février 1886, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis avant 1910 et est ingénieur à Louvain (Brabant).

Il n'avait pas d'obligation de milice.

114. — *Demande de dame Wilhelmine-Marie-Catherine GIELEN.*

La dame Gielen, née à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 1^{er} novembre 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 27 juin 1915 et exerce, à Kessel-Loo (Brabant), la profession d'institutrice religieuse.

Elle est célibataire.

115. — *Demande du sieur Edmond-Joseph GODEBILLE.*

Le sieur Godebille, né à Eppe-Sauvage (France), le 5 mars 1863, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 7 novembre 1878 et est fermier à Sautin (Hainaut).

Il a épousé une femme d'origine française et est père de deux enfants.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

116. — *Demande du sieur Moïse-Moissei GOUCHMAN.*

Le sieur Gouchman, né à Mozyr (Russie), le 20 juillet 1870, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 30 mai 1906 et exerce à Saint-Gilles (Brabant) la profession de pharmacien.

Il a épousé une femme d'origine russe.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

117. — *Demande de la demoiselle Anne-Henriette FLATRÉ.*

La demoiselle Flatté, né à Clérey (France), le 12 janvier 1893, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis 1912 et est employée de banque à Saint-Gilles (Brabant).

118. — *Demande du sieur Joseph-Michel HEIMAN.*

Le sieur Heiman, né à Riga (Lettonie), le 26 novembre 1900, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1909 et est négociant à Schaerbeek (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un enfant né en Belgique.

Il sera tenu des obligations de la milice en Belgique après avoir acquis la nationalité belge.

119. — *Demande du sieur Frédéric HOFFMANN.*

Le sieur Hoffmann, né à Pirmasens (Allemagne), le 23 septembre 1872, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 11 septembre 1902 et est employé d'agent de change à Schaerbeek (Brabant).

Il n'avait pas d'obligations militaires en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

120. — *Demande du sieur Frédéric-Guillaume-Jules HORSTER.*

Le sieur Horster, né à Cologne (Allemagne), le 8 mai 1855, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 18 novembre 1867 et est négociant à Sichein (Brabant).

A raison du long séjour du pétitionnaire en Belgique et de son âge avancé, la Commission ne croit pas devoir s'arrêter à l'inaccomplissement des obligations militaires.

Le séquestre qui avait été placé sur les biens de l'intéressé a été levé par ordonnance du 5 avril 1922.

Rapporteur : M. SIMONIS.

121. — *Demande du sieur Paul-Alois KAZDA.*

Le sieur Kazda, né à Odessa (Russie), le 2 mars 1898, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1910 et est commis de librairie à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant).

Il sera tenu des obligations de la milice en Belgique après avoir acquis la nationalité belge.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

122. — Demande du sieur Conrad KELLETER.

Le sieur Kelleter, né à Erberich (Allemagne), le 17 janvier 1858, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 11 octobre 1884 et est garçon de restaurant à Ixelles (Brabant).

Il est veuf d'une femme d'origine belge et est père d'un enfant.

Il n'avait pas d'obligations de milice en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

123. — Demande du sieur Jean-Georges KLEIN.

Le sieur Klein, né à Paris, de parents allemands, le 18 novembre 1867, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 avril 1910 et est employé à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a été exempté du service militaire en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

124. — Demande du sieur Jean LUTJE SPELBERG.

Le sieur lutje Spelberg, né à Lonneker (Pays-Bas), le 18 août 1868, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 23 novembre 1897 et est boulanger-pâtissier à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par voie de déclaration.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Pendant l'occupation, il a été condamné par les Allemands à six mois de prison pour avoir manifesté des sentiments pro-alliés.

125. — Demande du sieur Emiland MASSON.

Le sieur Masson, né à Change (France), le 4 février 1863, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 11 novembre 1884 et est tonnelier à Flobecq (Hainaut).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France.

126 et 127. — *Demandes du sieur Chaim-Faivel PINKOUS et de son épouse Berthe WAKS.*

Le sieur Pinkous, né à Odessa (Russie), le 22 octobre 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 8 septembre 1908 et exerce à Anvers la profession d'ingénieur.

Il a épousé une femme d'origine russe, la dame Berthe Waks, née à Odessa (Russie), le 23 juillet 1888, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Il est père d'un enfant.

Il produit un certificat du Département de la Défense nationale d'après lequel il a servi dans une armée alliée au cours de la guerre.

Pendant la guerre, il a été fait prisonnier par les Allemands et interné en Allemagne de 1914 à 1915.

128. — *Demande du sieur Jean-Pierre VAN TERHEYDEN.*

Le sieur van Terheyden, né à Berg-op-Zoom (Pays-Bas), le 2 novembre 1872, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 27 juillet 1897 et est tapissier-garnisseur à Schaerbeek (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Pendant la guerre, sous l'occupation, il a collaboré activement à plusieurs œuvres de guerre.

129 — *Demande du sieur Maurice-Henri BERG.*

Le sieur Berg, né à Neumark (Pologne), le 12 juin 1860, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 25 avril 1896 et est représentant de commerce à Ixelles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration. Un enfant, né de cette union, a opté pour la nationalité belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

130. — *Demande du sieur Yervanth DERVICHYAN.*

Le sieur Dervichyan, né à Smyrne (Turquie d'Asie), le 11 décembre 1866, sollicite la grande naturalisation.

Il habite la Belgique depuis 1922 et réside à Schaerbeek.

Il a épousé une femme d'origine autrichienne. Trois enfants sont issus de cette union.

Il est ancien consul de Belgique de Bassorah et est décoré de l'Ordre de Léopold.

131. — *Demande du sieur Meyer-Abraham FRANK.*

Le sieur Frank, né à Deventer (Pays-Bas), le 15 janvier 1863, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis son enfance et est négociant à Bruxelles.

Il est veuf d'une femme belge et remarié à une femme d'origine belge. De ses deux unions il a retenu cinq enfants, dont quatre nés en Belgique. Un de ses fils a servi dans l'armée belge pendant toute la guerre.

Il a été exempté du service militaire en Hollande et a servi dans la garde civique de Bruxelles.

132. — *Demande du sieur Jean-Jules HAMM.*

Le sieur Hamm, né à Meldorf (Allemagne), le 5 mai 1883, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 29 novembre 1909 et est photographe à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un enfant né en Belgique.

Incorporé de force dans l'armée allemande, il tenta de s'évader en 1917, mais fut arrêté et condamné à six années de détention.

Il a obtenu congé de sa nationalité d'origine.

133. — *Demande du sieur Pierre-Jean HERMANS.*

Le sieur Hermans, né à Boschkapelle (Pays-Bas), le 17 juillet 1890, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 9 février 1911 et est instituteur religieux à Beveren-Waes (Flandre Orientale).

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

134 et 135. — *Demandes du sieur Jean-Jacques KROTOSZYNER
et de son épouse Wally SCHIROKAUER.*

Le sieur Krotoszyner, né à Breslau (Allemagne), le 15 mars 1876, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis avant 1907 et exerce à Bruxelles la profession de négociant.

Il a épousé une femme d'origine allemande, la dame Wally Schirokauer, née à Peitz (Allemagne), le 11 juin 1884, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Il est père de deux enfants.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans son pays d'origine.

Le séquestre des biens de l'intéressé a été levé parce qu'il est devenu citoyen polonais par suite du Traité de Versailles.

Rapporteur : M. HÉNAULT.136. — *Demande de la dame Germaine-Julie-Marie-Joseph LAURENT.*

La dame Laurent, née à Normans (France), le 17 mai 1891, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 10 novembre 1913 et est institutrice religieuse à Molembaix (Hainaut).

137. — *Demande de la dame Marie-Odyllé-Lucie MATHERN.*

La dame Mathern, née à Avril (France), le 8 novembre 1885, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis plus de vingt ans et est institutrice religieuse à Virton (Luxembourg).

138. — *Demande du sieur Grigori-Hirsch PERKOVSKI.*

Le sieur Perkovsky, né à Kobrin (Russie), le 1^{er} août 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 21 avril 1913 et est docteur en médecine à Liège.

Il est célibataire.

Il a satisfait aux obligations de la milice envers son pays d'origine.

139. — *Demande du sieur Alexandre STEIN.*

Le sieur Stein, né à Bogopole (Russie), le 1^{er} octobre 1892, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 13 octobre 1910 et est ingénieur à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a conservé sa nationalité par déclaration, conformément à l'article 18 de la loi du 15 mai 1922.

Sous l'occupation, il tenta de rejoindre l'armée belge et fut fait prisonnier par les Allemands; il resta en captivité pendant toute la durée de la guerre.

140. — *Demande du sieur Alfred THOMAS.*

Le sieur Thomas, né à Sedan (France), le 1^{er} mars 1856, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1865 et est constructeur-mécanicien à Liège.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice en France.

141. — *Demande du sieur Frédéric TODTENHAUPT.*

Le sieur Todtenhaupt, né à Hambourg (Allemagne), le 5 février 1860, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 mars 1893 et est représentant de commerce à Uccle (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine allemande et est père de six enfants.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a obtenu congé de sa nationalité d'origine.

Par ordonnance en date du 13 février 1924, il a obtenu mainlevée du séquestre mis sur ses biens.

142. — *Demande de la demoiselle Marguerite-Alphonsine-Louise WARREM.*

La demoiselle Warrem, née à Houdain (France), le 21 décembre 1891, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 13 novembre 1896 et est régente à Liège.

143. — *Demande de la dame Breindel ADLER, épouse du sieur Adolph HERZ.*

La dame Adler, née à Cracovie (Pologne), le 10 octobre 1861, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 15 janvier 1886 et réside à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant).

Elle est l'épouse du sieur Adolphe Herz qui a été naturalisé Belge par disposition législative en date du 11 août 1926.

De cette union sont issus cinq enfants dont quatre sont nés en Belgique.

144. — *Demande du sieur Adolphe ARON.*

Le sieur Aron, né à Lille (France) de parents allemands, le 1^{er} février 1860, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 9 février 1871 et exerce, à Bruxelles, la profession de négociant.

Il a épousé une femme d'origine belge et est père de deux enfants qui ont opté pour la nationalité belge. L'un d'eux s'est engagé comme volontaire de guerre et a servi à l'armée belge comme sous-lieutenant.

Il a été autorisé à établir son domicile en Belgique par arrêté royal en date du 16 décembre 1890.

Rapporteur : M. VAN BERCKELAER.

145 et 146. — *Demandes du sieur Isak BÜRSTENBINDER et de son épouse Freide FISCHER.*

Le sieur Burstenbinder, né à Cracovie (Pologne), le 28 avril 1874, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 17 juillet 1909 et est négociant en diamants à Anvers.

Il a épousé la dame Freide Fischer, née à Cracovie, le 19 mai 1877, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Deux enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il résulte d'un certificat délivré par le Consul général de Pologne que la situation de l'intéressé est régulière à l'égard de la milice.

Rapporteur : M. HÉNAULT.

147. — *Demande de la dame Yvonne-Claire-Mathilde DUVAL.*

La dame Duval, née à Paris, le 1^{er} septembre 1891, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 3 février 1905 et exerce, à Bruxelles, la profession de religieuse normaliste.

148. — *Demande du sieur Charles-Gustave-Ernest GUINOTTE.*

Le sieur Guinotte, né à Pilica (Russie), le 14 octobre 1877, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 14 décembre 1923 et est agent commercial à Charleroi (Hainaut).

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants sont issus de cette union.

149. — *Demande du sieur Fidèle GOUILLARD.*

Le sieur Gouillard, né à Mazingarbe (France), le 5 août 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 1^{er} avril 1911 et est garde-chasse à Pommerœul (Hainaut).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un enfant.

Il a été exempté du service militaire en France.

150. — *Demande du sieur Joseph-François-Jean HAMER.*

Le sieur Hamer, né à Bois-le-Duc (Pays-Bas), le 19 mars 1880, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 15 mars 1909 et est pâtissier à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant).

Il a épousé une femme de nationalité hollandaise et est père de trois enfants nés en Belgique.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

151 et 152. — *Demandes du sieur Max HIRSCHHORN et de son épouse Roza MARGULIES.*

Le sieur Hirschhorn, né à Mitau (Russie), le 10 juillet 1877, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 2 avril 1914 et est industriel à Ixelles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine polonaise, Roza Margulies, née à Brody (Pologne), le 8 décembre 1880, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

Il a fait ses études supérieures à l'Ecole de commerce d'Anvers, de 1898 à 1902.

153. — *Demande du sieur Joseph HOFFARTH.*

Le sieur Hoffarth, né à Steinmauern (Allemagne), le 14 mars 1879, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 19 février 1920 et est fabricant d'instruments de chirurgie à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine allemande.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

En 1904, il a obtenu démission de sa nationalité d'origine.

Par ordonnance du 30 juillet 1924, le séquestre qui avait été placé sur ses biens a été levé.

154 et 155. — *Demandes du sieur Moïse KOVARSKY et de son épouse Rosa BIELINKY.*

Le sieur Kovarsky, né à Dwinsk (Russie), le 30 janvier 1892, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 14 août 1910 et est ingénieur à Ixelles (Brabant).

Il a épousé une femme russe Rosa Bielinky, née à Riga, le 23 octobre 1901, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

En 1914, il s'est engagé comme infirmier civil, il fut déporté en Allemagne pendant toute la durée des hostilités.

Il sera tenu des obligations de la milice en Belgique après avoir obtenu la naturalisation.

156. — *Demande de la dame Antoinette Le Verge.*

La dame Le Verge, née à Plougar (France), le 8 août 1882, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 8 novembre 1907 et est institutrice religieuse à Fontenoy (Hainaut).

157. — *Demande du sieur Boris LÉVINE.*

Le sieur Lévine, né à Odessa (Russie), le 8 mars 1884, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 17 août 1914 et est fondé de pouvoirs à Liège.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie.

158. — *Demande du sieur Charles-Simon MARX.*

Le sieur Marx, né à Grünstadt (Allemagne), le 20 avril 1869, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 23 juillet 1887 et est négociant en fourrures à Woluwe-Saint-Pierre (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Allemagne.

159. — *Demande de la demoiselle Jeannette-Alice MOSBERG.*

La demoiselle Mosberg, née à Berlin, le 14 novembre 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 9 janvier 1884 et est employée à Bruxelles.

Rapporteur : M. SIMONIS.160. — *Demande du sieur Jean-Joseph-Edmond PLUSJE.*

Le sieur Plusje, né à Aix-la-Chapelle (Allemagne), de parents hollandais, le 17 septembre 1890, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 12 juin 1900 et exerce, à Liège, la profession de bijoutier.

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré la nationalité belge par déclaration. (Loi du 15 mai 1922.)

Il n'avait pas d'obligations du service militaire en Belgique.

161. — *Demande du sieur Marc-Israël RITTNER.*

Le sieur Rittner, né à Jaworów (Pologne), le 9 mars 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 13 mai 1912 et est négociant à Anderlecht (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine russe.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

162. — *Demande du sieur Jacob RUDNIK.*

Le sieur Rudnik, né à Vilna (Russie), le 7 octobre 1899, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 4 octobre 1920 et est ingénieur-chimiste, assistant à l'Université à Liège.

Il est célibataire.

Il s'est engagé comme volontaire de guerre dans l'armée russe en 1917.

163. — *Demande du sieur Joseph-William SAINT-PIERRE.*

Le sieur Saint-Pierre, né à Ottawa (Canada), le 14 mai 1890, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 4 novembre 1920 et est camionneur à Mons.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Pendant la guerre, en 1915, il prit du service et a fait campagne dans l'armée canadienne.

164. — *Demande du sieur Lazare TCHERNIAK.*

Le sieur Tcherniak, né à Smolensk (Russie), le 30 mai 1895, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 3 juillet 1922 et est directeur de société à Woluwe-Saint-Lambert (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en Russie pendant la guerre, après la dissolution de la garde civique d'Anvers dans laquelle il s'était enrôlé comme volontaire en août 1914.

165. — *Demande du sieur Albert-André VECHE.*

Le sieur Veche, né à Amsterdam (Pays-Bas), de mère belge, le 23 novembre 1883, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis son enfance et exerce, à Schaerbeek (Brabant), la profession de graveur de musique.

Il a épousé une femme d'origine belge. Un enfant, né en Belgique, est issu de cette union.

Il n'a pas eu à satisfaire aux obligations de la milice.

166. — *Demande de la demoiselle Marguerite-Marie-Anne-Camille VIRION.*

La dame Virion, née à Lucy (France), le 11 mars 1894, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 10 octobre 1910 et est institutrice à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert (Brabant).

Elle est célibataire.

167. — *Demande de la demoiselle Elisabeth-Thérèse BREKER.*

La demoiselle Breker, née à Bochum (Allemagne), le 19 novembre 1896, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 10 août 1903 et est employée de commerce à Liège.

168. — *Demande de la demoiselle Guillemine-Frédérique BREKER.*

La demoiselle Breker, née à Bochum (Allemagne), le 2 février 1900, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 10 août 1903 et est ouvrière tailleur à Liège.

169. — *Demande du sieur Guillaume-Geert DE GROOT.*

Le sieur de Groot, né à Sappemeer (Pays-Bas), le 4 mai 1874, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 29 août 1896 et est marin à Burght (Anvers).

Il a épousé une femme d'origine belge et est père de quatre enfants nés en Belgique.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

170. — *Demande de la dame Marie-Virginie DELPRAT.*

La dame Delprat, née à Albaret-Sainte-Marie (France), le 4 juin 1889, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 15 mai 1919 et est institutrice religieuse à Eben-Emael (Limbourg).

171 et 172. — *Demandes du sieur Norbert DICKER et de son épouse Julie MOSBERG.*

Le sieur Dicker, né à Lipnik (Tchécoslovaquie), le 7 août 1871, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 15 février 1904 et exerce à Schaerbeek, la profession de pelletier.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il est marié et père de deux enfants nés en Belgique. Sa femme, Julie Mosberg, née à Berlin le 20 novembre 1879, sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

173. — *Demande de la dame Jeanne-Marie DUMON.*

La dame Dumon, née à Quesnoy-sur-Deele (France), le 2 septembre 1892, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 2 septembre 1911 et est institutrice religieuse à Comines (Flandre Occidentale).

174. — *Demande du sieur Joseph-Louis FOSSET.*

Le sieur Fosset, né à Eppe-Sauvage (France), le 27 octobre 1898, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis son enfance et est ouvrier scieur de bois à Beauwelz (Hainaut).

Il a épousé une femme belge et est père d'un enfant.

175 et 176. — *Demande du prince Michel GAGARINE et de son épouse
Sophie RAEVSKY.*

Le prince Gagarine, né à Odessa (Russie), le 8 novembre 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 30 septembre 1921 et réside à Ixelles (Brabant).

Il a épousé la dame Sophie Raevsky, née à Saint-Petersbourg, le 19 mars 1881, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

De 1902 à 1922, il fut d'abord attaché au Ministère des Affaires Etrangères de Russie, puis, à des titres différents, à de nombreuses missions russes à l'étranger.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

Les pétitionnaires ont été autorisés, par arrêté royal, à établir leur domicile en Belgique.

177. — *Demande du sieur Emile-Fritz GANSEL.*

Le sieur Gansel, né à Neusalz (Allemagne), le 26 avril 1876, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 21 juin 1894 et est employé à Ixelles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

178. — *Demande du sieur Jean-Gaspard KÜCK.*

Le sieur Kück, né à Merken (Allemagne), le 26 décembre 1849, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 8 mai 1867 et réside à Saint-Gilles (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge. Quatre enfants sont issus de cette union. L'un d'eux, capitaine dans l'armée belge, est tombé sous les murs de Liège en 1914.

Par arrêté royal du 13 mai 1872, il a été autorisé à établir son domicile dans le Royaume.

179. — *Demande du sieur Oscar MARQUANT.*

Le sieur Marquant, né à Arques (France), le 6 juin 1848, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 30 juin 1897 et est quincaillier à Lessines (Hainaut).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France au cours de la campagne 1870-1871.

180. — *Demande de la demoiselle Anna-Marie-Julie MEURIN.*

La demoiselle Meurin, née à Trèves (Allemagne), le 4 juillet 1867, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 20 février 1914 et exerce, à Gand, la profession de professeur.

En 1923, elle a obtenu congé de sa nationalité d'origine.

181. — *Demande de la dame Maria-Louise MORCEL.*

La dame Morcel, née à Deuxville (France), le 6 janvier 1879, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 2 décembre 1911 et est institutrice religieuse à Liège.

182 et 183. — *Demandes du sieur Frédéric-Arnold NIEBERDING et de son épouse Edith-Emma LETHBRIDGE.*

Le sieur Nieberding, né à Steinfeld (Allemagne), le 26 juin 1863, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 1^{er} mars 1892 et est négociant à Bruxelles.

Il a épousé une femme d'origine anglaise, Edith-Emma Lethbridge, née à Guildford (Grande-Bretagne), le 14 novembre 1866, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari. Un enfant est issu de cette union.

Le 7 juin 1880, il a obtenu démission de sa nationalité d'origine; il n'a pas eu, de ce fait, à accomplir de service militaire en Allemagne. Arrivé en Belgique sans parents, il n'y devait pas le service militaire.

Pendant la guerre, il a soutenu plusieurs œuvres et est venu en aide à des soldats et réfugiés belges.

184. — *Demande du sieur Jean-Charles POTTEN.*

Le sieur Potten, né à Isselburg (Allemagne), le 6 novembre 1863, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1888 et est employé de commerce à Schaerbeek (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922. Deux enfants sont issus de cette union. L'un d'eux a fait la campagne de 1914-1918 dans l'armée belge.

Il n'a pas eu à accomplir d'obligations de milice en Belgique.

Il a perdu sa nationalité d'origine.

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.185 et 186. — *Demandes du sieur Jacques-Reinhold RIETER et de son épouse Catherine SCHMITZ.*

Le sieur Rieter, né à Greifrath (Allemagne), le 12 mars 1868, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 juillet 1904 et est négociant à Anvers.

Il a satisfait aux obligations de la milice en Belgique.

Il a épousé une femme d'origine allemande et est père de deux enfants. Sa femme, Catherine Schmitz, née à Oberwesel (Allemagne), le 13 novembre 1875, sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

187. — *Demande du sieur Victor-Léopold-Hubert VAN WAEGENINGH.*

Le sieur van Waegeningh, né à Boxmeer (Pays-Bas), le 22 août 1865, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 31 décembre 1890 et est orfèvre à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge. Deux enfants sont issus de cette union.

Il a été exempté du service militaire dans son pays d'origine.

188. — *Demande de la dame Mélanie VERGNE.*

La dame Vergne, née à Port-Dieu (France), le 7 août 1896, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 26 mai 1919 et est institutrice religieuse à Eben-Emael (Limbourg).

189. — *Demande du sieur Samuel ARONOWITZ.*

Le sieur Aronowitz, né à Nowomiesto (Russie), le 28 septembre 1859, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 3 octobre 1874 et est directeur de ventes à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il résulte d'un certificat du Consul de Russie que l'intéressé est libéré de tout service militaire dans son pays d'origine.

190. — *Demande du sieur Boruch BROSGOL.*

Le sieur Brosgol, né à Ostrov (Russie), le 25 décembre 1887, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 avril 1913 et est courtier en confection à Etterbeek.

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un enfant né en Belgique.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

191. — *Demande du sieur Gerrit-Corneille BUT.*

Le sieur But, né à Flessingue (Pays-Bas), le 14 août 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 9 août 1923 et est mécanicien de la marine à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Dès l'âge de vingt ans, il navigua sur des navires battant pavillon belge. A la déclaration de la guerre, il se trouvait à bord d'un navire belge sur le Danube et fut interné en Russie.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

192. — *Demande du sieur Gisbert BUTER.*

Le sieur Buter, né à Helder (Pays-Bas), le 25 novembre 1891, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 11 décembre 1920 et est mécanicien de la marine à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge et est père d'un enfant.

Il a satisfait aux obligations de la milice dans son pays d'origine.

Rapporteur : M. SIMONIS.

193. — *Demande du sieur Robert DETING.*

Le sieur Deting, né à Hoerde-Stift (Allemagne), le 3 mai 1870, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 6 novembre 1890 et est houilleur à Jemeppe-sur-Meuse (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 15 mai 1922. Trois enfants, nés en Belgique, sont issus de cette union.

Il a satisfait aux obligations militaires en Belgique.

194. — *Demande de la dame Marie-Thérèse HUCKLENBROICH
épouse de François-Jules-Hubert BRUNS.*

La dame Hucklenbroich, née à Lyon (France), le 25 juin 1869, sollicite la naturalisation ordinaire conjointement avec son mari (1).

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

195. — *Demande du sieur David-Corneille KLAASSEN.*

Le sieur Klaassen, né à Terneuzen (Pays-Bas), le 8 novembre 1881, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 10 avril 1889 et est employé à l'administration communale à Ostende (Flandre Occidentale).

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il n'avait pas d'obligations du service militaire à accomplir dans son pays d'origine.

196. — *Demande du sieur Théodore-Joseph KÖNIG.*

Le sieur König, né à Curten (Allemagne), le 22 février 1855, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 7 mars 1884 et est savetier à Vaux-sous-Chèvremont (Liège).

Il a épousé une femme d'origine belge qui a recouvré sa nationalité par déclaration, conformément à la disposition transitoire n° V de la loi du 5 mai 1922. Il est père de six enfants devenus belges par mariage ou par option. L'un d'eux a fait campagne dans l'armée belge.

(1) Voir demande n° 67.

197. — *Demande du sieur Wilhelm-Albert LASSEN.*

Le sieur Lassen, né à Copenhague (Danemark), le 4 mai 1871, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 11 juillet 1896 et est chef mécanicien de la marine à Anvers.

Il a épousé une femme d'origine belge.

Il a satisfait aux obligations du service militaire dans la marine de son pays d'origine.

198 et 199. — *Demandes du sieur Pierre MOURADIAN et de son épouse Eulalie-Perrine NOGUES.*

Le sieur Mouradian, né à Marache (Cilicie), le 8 mars 1879, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis le 22 août 1912 et est dentiste à Saint-Josse-ten-Noode (Brabant).

Il a épousé la dame Eulalie-Perrine Nogues, née à Rennes (France), le 12 octobre 1885, qui sollicite la naturalisation conjointement avec son mari.

Il n'avait pas d'obligations de la milice dans son pays d'origine.

200. — *Demande de la demoiselle Catherine-Caroline SCHNEIDER.*

La demoiselle Schneider, née à Coblenze (Allemagne), le 31 mai 1854, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 27 décembre 1864 et réside à Anvers.

Elle a perdu sa nationalité d'origine depuis 1874.

201. — *Demande de la dame Rosette STURKOP, veuve de Daniel BOOLEMAN.*

La dame Sturkop, née à Amsterdam (Pays-Bas), le 3 janvier 1885, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis 1905 et est rentière à Woluwe-Saint-Pierre (Brabant).

Elle est veuve du sieur Daniel Booleman qui a obtenu la naturalisation ordinaire par disposition législative du 9 août 1926. Elle est mère de trois enfants nés en Belgique.

202. — *Demande du sieur Jules THOMAS.*

Le sieur Thomas, né à Charleville (France), le 11 mai 1861, sollicite la naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis 1865 et est constructeur mécanicien à Liège.

Il a satisfait aux obligations du service militaire en France.

203. — *Demande de la dame Marguerite-Marie-Jossine VINTAER.*

La dame Vintaer, née à Lille (France), le 8 juillet 1888, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 20 septembre 1912 et est institutrice religieuse à Gosselies (Hainaut).

D. — NATURALISATION ORDINAIRE
(avec dispense du droit d'enregistrement).

Rapporteur : M. de PIERPONT SURMONT de VOLSBERGHE.

204. — *Demande de la demoiselle Emilie-Rose-Madeleine FALGUEIRETTES.*

La demoiselle Falgueirettes, née à Cette (France), le 19 septembre 1883, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis le 4 janvier 1909. Elle est docteur en philosophie et lettrès et est professeur au lycée de Schaerbeek.

L'intéressée avait obtenu la naturalisation ordinaire par disposition législative en date du 9 août 1926, mais, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, elle n'a pu, dans le délai prescrit, requérir la transcription de l'acte de naturalisation.

Sur la proposition de sa Commission, la Chambre lui a accordé une nouvelle fois la naturalisation ordinaire et l'a dispensée du versement du droit d'enregistrement, le montant de ce droit ayant déjà été perçu au moment de l'enregistrement du premier acte de naturalisation.

205. — *Demande de la dame Anne-Marie-Octavie BICKEL.*

La dame Bickel, née à Pont-à-Mousson (France), le 1^{er} mai 1878, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis 1904 et est institutrice religieuse à Florenville (Luxembourg).

L'intéressée avait obtenu la naturalisation ordinaire par disposition législative en date du 9 août 1926, mais, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, elle n'a pu, dans le délai prescrit, requérir la transcription de l'acte de naturalisation.

Sur la proposition de sa Commission, la Chambre lui a accordé une nouvelle fois la naturalisation ordinaire et l'a dispensée du versement du droit d'enregistrement, le montant de ce droit ayant déjà été perçu au moment de l'enregistrement du premier acte de naturalisation.

206. — *Demande de la dame Jeanne-Marie-Félicie DEGLAIRE.*

La dame Deglaire, née à Villers-sur-Bar (France), le 8 novembre 1882, sollicite la naturalisation ordinaire.

Elle habite la Belgique depuis 1904 et est institutrice religieuse à Chaudfontaine (Liège).

L'intéressée avait obtenu la naturalisation ordinaire par disposition législative en date du 14 août 1926, mais, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, elle n'a pu, dans le délai prescrit, requérir la transcription de l'acte de naturalisation.

Sur la proposition de sa Commission, la Chambre lui a accordé une nouvelle fois la naturalisation ordinaire et l'a dispensée du versement du droit d'enregistrement, le montant de ce droit ayant déjà été perçu au moment de l'enregistrement du premier acte de naturalisation.

Le Président,
CH. MAGNETTE.